

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.



Heidi Johnston, CPA, CA
Chef des finances
Fonds RBC GMA

Le 7 août 2025

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES RBC
auparavant, Fonds indiciel d'actions internationales Indiana RBC

auparavant, *Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC*

Le 30 juin 2025

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net		Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS INTERNATIONALES									
Australie									
ANZ Group Holdings Ltd.	22 520	595	588		Erste Group Bank AG	2 309	106	268	
APA Group, parts	10 088	95	74		OMV AG	1 147	73	85	
Aristocrat Leisure Ltd.	4 222	146	246		Verbund AG	530	53	55	
ASX Ltd.	1 510	104	94				232	408	0,2
BHP Group Ltd.	38 188	1 664	1 251		Autriche				
BlueScope Steel Ltd.	3 417	66	71		Ageas S.A./N.V.	1 053	78	97	
Brambles Ltd.	10 286	103	216		Anheuser-Busch InBev S.A./N.V.	7 393	609	693	
CAR Group Ltd.	2 942	73	99		Argenx SE	458	187	345	
Cochlear Ltd.	510	106	137		D'iereteren Group	167	33	49	
Coles Group Ltd.	9 943	153	186		Elia Group S.A./N.V.	372	54	59	
Commonwealth Bank of Australia	12 565	1 065	2 082		Groupe Bruxelles Lambert N.V.	647	86	75	
Computershare Ltd.	4 107	61	147		KBC Group N.V.	1 718	158	241	
CSL Ltd.	3 625	936	780		Lotus Bakeries N.V.	3	35	39	
Evolution Mining Ltd.	15 146	119	107		Sofina S.A.	120	51	54	
Fortescue Ltd.	12 502	246	171		Syensqo S.A.	574	75	61	
Goodman Group	15 394	302	473		UCB S.A.	945	114	253	
Insurance Australia Group Ltd.	18 425	83	149				1 480	1 966	1,0
James Hardie Industries Plc.	4 161	161	152		Belgique				
Lottery Corp. Ltd.	17 338	73	83		Ageas S.A./N.V.	1 053	78	97	
Macquarie Group Ltd.	2 744	417	562		Anheuser-Busch InBev S.A./N.V.	7 393	609	693	
Medibank Pvt Ltd.	21 453	60	97		Argenx SE	458	187	345	
National Australia Bank Ltd.	22 935	582	809		D'iereteren Group	167	33	49	
Northern Star Resources Ltd.	10 066	100	169		Elia Group S.A./N.V.	372	54	59	
Origin Energy Ltd.	13 420	65	130		Groupe Bruxelles Lambert N.V.	647	86	75	
Pro Medicus Ltd.	448	52	114		KBC Group N.V.	1 718	158	241	
Qantas Airways Ltd.	5 776	29	56		Lotus Bakeries N.V.	3	35	39	
QBE Insurance Group Ltd.	11 264	107	236		Sofina S.A.	120	51	54	
REA Group Ltd.	369	52	80		Syensqo S.A.	574	75	61	
Reece Ltd.	1 638	31	21		UCB S.A.	945	114	253	
Rio Tinto Ltd.	2 798	303	270				1 480	1 966	1,0
Santos Ltd.	23 659	155	162		Danemark				
Scentre Group	40 521	109	130		AP Moller – Maersk A/S, cat. A	23	65	58	
SGH Ltd.	1 369	48	66		AP Moller – Maersk A/S, cat. B	31	92	79	
Sigma Healthcare Ltd.	34 927	96	94		Carlsberg A/S, cat. B	695	141	134	
Sonic Healthcare Ltd.	3 555	124	85		Coloplast A/S, cat. B	982	187	127	
South32 Ltd.	31 663	91	82		Danske Bank A/S	5 177	122	288	
Stockland	18 596	79	89		Demand A/S	689	40	39	
Suncorp Group Ltd.	8 435	96	164		DSV A/S	1 529	393	499	
Telstra Group Ltd.	29 286	96	127		Genmab A/S	457	193	129	
Transurban Group, parts	23 415	296	293		Novo Nordisk A/S, cat. B	24 216	1 097	2 285	
Vicinity Ltd.	30 142	47	67		Novonensis Novozymes B	2 639	203	258	
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	1 862	57	70		Orsted A/S	1 310	251	77	
Wesfarmers Ltd.	8 600	429	654		Pandora A/S	639	87	153	
Westpac Banking Corp.	25 621	601	778		ROCKWOOL A/S, cat. B	733	32	47	
WiseTech Global Ltd.	1 433	67	140		Tryg A/S	2 641	83	93	
Woodside Energy Group Ltd.	14 303	346	301		Vestas Wind Systems A/S	7 436	358	152	
Woolworths Group Ltd.	9 178	359	256				3 344	4 418	2,3
Xero Ltd.	1 077	132	174		Finlande				
	11 177	13 382	6,9		Elisa Oyj	1 108	84	84	
					Fortum Oyj	3 495	108	89	
					Kesko Oyj, cat. B	2 128	80	71	
					Kone Oyj, cat. B	2 534	261	227	
					Metso Oyj	4 843	70	85	
					Neste Oyj	3 296	240	61	
					Nokia Oyj	40 192	211	284	
					Nordea Bank	23 883	475	483	
					Orion Oyj, cat. B	844	43	86	
					Sampo Oyj	18 193	211	267	
					Stora Enso Oyj, cat. R	4 536	109	67	
					UPM-Kymmene Oyj	3 909	190	145	
					Wartsila OYJ	3 918	62	126	
							2 144	2 075	1,1



	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net		Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
France									
Accor S.A.	1 376	65	98		TotalEnergies SE	15 366	903	1 279	
Aéroports de Paris S.A.	270	43	46		Unibail-Rodamco-Westfield	944	91	124	
Air Liquide S.A.	4 343	746	1 219		Veolia Environnement S.A.	4 771	175	232	
Airbus SE	4 458	654	1 270		Vinci S.A.	3 723	485	748	
Alstom S.A.	2 696	137	86						15 818 21 499 11,0
Amundi S.A.	480	50	53		Allemagne				
ArcelorMittal S.A.	3 426	124	148		adidas AG	1 273	497	405	
Arkema S.A.	444	70	45		Allianz SE	2 909	921	1 608	
AXA S.A.	13 372	458	894		BASF SE	6 667	683	449	
bioMérieux	323	52	61		Bayer AG	7 404	589	304	
BNP Paribas S.A.	7 683	592	938		Bayerische Motoren Werke AG	2 174	273	264	
Bolloré SE	5 555	35	48		Bayerische Motoren Werke AG, actions privilégiées	351	34	40	
Bouygues S.A.	1 476	75	91		Beiersdorf AG	724	97	124	
Bureau Veritas S.A.	2 475	91	115		Brenntag SE	956	105	86	
Capgemini SE	1 157	257	270		Commerzbank AG	6 734	61	289	
Carrefour S.A.	4 225	97	81		Continental AG	771	123	92	
Cie de Saint-Gobain S.A.	3 363	259	538		Covestro AG	1 399	116	136	
Cie Générale des Établissements					CTS Eventim AG & Co. KGaA	486	57	82	
Michelin S.C.A.	5 035	236	255		Daimler Truck Holding AG	3 530	143	228	
Covivio S.A.	435	43	38		Delivery Hero SE	1 467	94	54	
Crédit Agricole S.A.	7 944	142	205		Deutsche Bank AG	13 879	216	560	
Danone S.A.	4 878	425	544		Deutsche Boerse AG	1 414	302	629	
Dassault Aviation S.A.	153	25	74		Deutsche Lufthansa AG	4 674	47	54	
Dassault Systèmes SE	5 029	282	248		Deutsche Post AG	7 167	495	452	
Edenred SE	1 705	113	72		Deutsche Telekom AG	26 264	662	1 309	
Eiffage S.A.	483	63	92		Dr Ing hc F Porsche AG, actions privilégiées	887	123	60	
Engie S.A.	13 596	234	435		E.ON SE	16 722	245	420	
EssilorLuxottica S.A.	2 243	468	839		Evonik Industries AG	1 997	90	56	
Eurazeo SE	326	32	32		Fresenius Medical Care AG	1 600	139	125	
Eurofins Scientific SE	947	116	92		Fresenius SE & Co. KGaA	3 149	175	216	
Euronext N.V.	609	77	142		GEA Group AG	1 100	57	105	
FDJ UNITED	794	47	42		Hannover Rueck SE	447	104	192	
Gecina S.A.	359	64	54		Heidelberg Materials AG	1 008	117	323	
Getlink SE	2 356	46	62		Henkel AG & Co. KGaA	810	99	80	
Hermès International S.C.A.	239	372	882		Henkel AG & Co. KGaA, actions privilégiées	1 318	187	141	
Ipsen S.A.	293	32	48		Infineon Technologies AG	9 790	506	569	
Kering S.A.	546	479	162		Knorr-Bremse AG	565	83	75	
Klépierre S.A.	1 676	45	90		LEG Immobilien SE	580	91	70	
Legrand S.A.	1 981	237	362		Mercedes-Benz Group AG	5 387	611	427	
L'Oréal S.A.	1 800	900	1 050		Merck KGaA	953	210	168	
LVMH Moët Hennessy					MTU Aero Engines AG	402	117	243	
Louis Vuitton SE	2 072	1 806	1 477		Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen, cat. R	1 009	385	892	
Orange S.A.	14 027	218	291		Nemetschek SE	450	41	89	
Pernod Ricard S.A.	1 512	366	205		Porsche Automobil Holding SE, actions privilégiées	1 193	134	64	
Publicis Groupe S.A.	1 715	124	264		QIAGEN N.V.	1 689	108	111	
Renault S.A.	1 497	82	94		Rational AG	40	43	46	
Replex S.A.	1 742	61	73		Rheinmetall AG	332	85	957	
Safran S.A.	2 700	486	1 199		RWE AG	4 753	234	270	
Sanofi S.A.	8 341	1 049	1 100		SAP SE	7 842	1 268	3 265	
Sartorius Stedim Biotech	227	115	74		Sartorius AG, actions privilégiées	204	121	71	
Schneider Electric SE	4 104	793	1 500		Scout24 SE	584	57	110	
Société Générale S.A.	5 346	179	416						
Sodexo S.A.	689	84	58						
STMicroelectronics N.V.	4 973	245	208						
Teleperformance SE	420	187	56						
Thales S.A.	697	86	280						



	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Allemagne (suite)				
Siemens AG	5 714	1 178	1 999	
Siemens Energy AG	4 878	195	776	
Siemens Healthineers AG	2 070	182	156	
Symrise AG	974	152	139	
Talanx AG	503	38	89	
Volkswagen AG, actions privilégiées	1 545	490	222	
Vonovia SE	5 564	412	269	
Zalando SE	1 748	223	79	
	13 815	20 039	10,2	
Hong Kong				
AIA Group Ltd.	80 246	1 240	990	
BOC Hong Kong Holdings Ltd.	26 981	120	160	
CK Asset Holdings Ltd.	14 886	115	90	
CK Hutchison Holdings Ltd.	19 255	192	161	
CK Infrastructure Holdings Ltd.	4 720	39	43	
CLP Holdings Ltd.	11 975	146	138	
Futu Holdings Ltd., CAAE	437	55	74	
Galaxy Entertainment Group Ltd.	16 749	182	102	
Hang Seng Bank Ltd.	5 867	141	120	
Henderson Land Development Co. Ltd.	11 000	61	53	
HKT Trust & HKT Ltd., parts	30 000	53	61	
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	86 909	164	100	
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	8 934	673	654	
Hongkong Land Holdings Ltd.	8 608	52	68	
Jardine Matheson Holdings Ltd.	1 200	97	79	
Link Real Estate Investment Trust	18 737	195	137	
MTR Corp. Ltd.	12 000	85	59	
Power Assets Holdings Ltd.	10 631	80	93	
Sands China Ltd.	18 570	91	53	
Sino Land Co. Ltd.	23 133	39	34	
SITC International Holdings Co. Ltd.	10 000	55	44	
Sun Hung Kai Properties Ltd.	11 098	201	174	
Swire Pacific Ltd., cat. A	2 306	24	27	
Techtronic Industries Co. Ltd.	10 456	232	157	
WH Group Ltd.	57 674	64	76	
Wharf Holdings Ltd.	8 945	32	37	
Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	12 976	90	50	
	4 518	3 834	2,0	
Irlande				
AIB Group Plc	15 341	89	172	
Bank of Ireland Group Plc.	7 309	81	142	
Kerry Group Plc., cat. A	1 251	204	188	
Kingspan Group Plc.	1 204	134	140	
Ryanair Holdings Plc.	6 444	237	249	
	745	891	0,5	
Israël				
Azrieli Group Ltd.	331	29	42	
Bank Hapoalim BM	9 429	102	247	
Bank Leumi Le-Israel BM	11 262	100	285	
Check Point Software Technologies Ltd.	653	95	197	
CyberArk Software Ltd.	345	72	191	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Israël (suite)				
Elbit Systems Ltd.	208	54	126	
ICL Group Ltd.	6 031	49	56	
Israel Discount Bank Ltd., cat. A	9 604	54	130	
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	1 208	44	107	
Monday.com Ltd.	291	76	125	
Nice Ltd.	490	140	113	
Teva Pharmaceutical Industries Ltd., CAAE	8 268	112	189	
Wix.com Ltd.	412	102	89	
	1 029	1 897	1,0	
Italie				
Banca Mediolanum S.p.A.	1 695	39	40	
Banco BPM S.p.A.	8 613	67	137	
BPET Banca S.p.A.	7 752	65	96	
Davide Campari-Milano N.V., actions de cat. M	4 796	69	44	
DiaSorin S.p.A.	174	36	25	
Enel S.p.A.	61 281	763	792	
Eni S.p.A.	16 631	263	366	
Ferrari N.V.	947	245	632	
FinecoBank Banca Fineco S.p.A.	4 760	99	144	
Generali	6 542	164	317	
Infrastrutture Wireless Italiane S.p.A.	1 938	28	32	
Intesa Sanpaolo S.p.A.	114 212	400	896	
Leonardo S.p.A.	3 027	65	233	
Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.	3 536	49	112	
Moncler S.p.A.	1 820	137	141	
Nexi S.p.A.	3 833	85	31	
Poste Italiane S.p.A.	3 226	51	94	
Prysmian S.p.A.	2 060	86	199	
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A.	896	61	77	
Snam S.p.A.	15 708	111	129	
Stellantis N.V.	15 063	323	205	
Telecom Italia S.p.A.	73 361	40	49	
Tenaris S.A.	3 219	47	82	
Terna – Rete Elettrica Nazionale	10 274	98	144	
UniCredit S.p.A.	10 544	140	963	
Unipol Assicurazioni S.p.A.	2 795	48	75	
	3 579	6 055	3,1	
Japon				
Advantest Corp.	5 792	159	585	
Aeon Co. Ltd.	5 600	208	234	
AGC Inc.	1 258	68	50	
Aisin Corp.	4 100	63	71	
Ajinomoto Co. Inc.	6 856	99	253	
ANA Holdings Inc.	1 200	33	32	
Asahi Group Holdings Ltd.	10 616	191	193	
Asahi Kasei Corp.	9 735	136	94	
Asics Corp.	5 052	98	175	
Astellas Pharma Inc.	13 300	262	177	
Bandai Namco Holdings Inc.	4 472	138	218	
Bridgestone Corp.	4 238	220	236	
Canon Inc.	7 000	203	276	



	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net		Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Japon (suite)									
Capcom Co. Ltd.	2 700	56	126		Kubota Corp.	7 600	215	117	
Central Japan Railway Co.	5 991	229	182		Kyocera Corp.	9 448	194	155	
Chiba Bank Ltd.	4 408	40	55		Kyowa Kirin Co. Ltd.	1 883	69	44	
Chubu Electric Power Co. Inc.	5 044	81	85		Lasertec Corp.	582	123	106	
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	5 000	252	356		LY Corp.	22 300	141	112	
Concordia Financial Group Ltd.	8 200	44	72		M3 Inc.	3 403	260	64	
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	3 050	42	63		Makita Corp.	1 600	89	67	
Daifuku Co. Ltd.	2 200	79	77		Marubeni Corp.	10 626	126	292	
Dai-ichi Life Holdings Inc.	26 100	149	270		Matsukiyococokara & Co.	2 600	55	73	
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	12 975	474	409		MEIJI Holdings Co. Ltd.	1 892	74	57	
Daikin Industries Ltd.	1 955	491	313		MINEBEA MITSUMI Inc.	2 800	91	56	
Daito Trust Construction Co. Ltd.	456	67	68		Mitsubishi Chemical Group Corp.	10 600	104	76	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	4 200	160	197		Mitsubishi Corp.	25 653	321	698	
Daiwa Securities Group Inc.	10 400	72	101		Mitsubishi Electric Corp.	14 366	273	421	
Denso Corp.	14 100	290	259		Mitsubishi Estate Co. Ltd.	7 900	174	202	
Dentsu Group Inc.	1 500	62	45		Mitsubishi HC Capital Inc.	6 900	50	69	
Disco Corp.	632	85	255		Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	24 137	95	823	
East Japan Railway Co.	6 800	205	199		Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	85 979	645	1 596	
Eisai Co. Ltd.	2 027	176	79		Mitsui & Co. Ltd.	18 682	254	518	
ENEOS Holdings Inc.	21 272	121	144		Mitsui Fudosan Co. Ltd.	19 756	192	260	
FANUC Corp.	7 088	418	262		Mitsui OSK Lines Ltd.	2 668	91	121	
Fast Retailing Co. Ltd.	1 438	476	671		Mizuho Financial Group Inc.	17 834	331	674	
Fuji Electric Co. Ltd.	1 000	54	63		MonotaRO Co. Ltd.	1 600	55	43	
FUJIFILM Holdings Corp.	8 368	217	247		MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	9 600	122	292	
Fujikura Ltd.	1 732	89	124		Murata Manufacturing Co. Ltd.	12 500	425	252	
Fujitsu Ltd.	13 283	257	439		NEC Corp.	9 245	136	367	
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	1 500	62	56		Nexon Co. Ltd.	2 600	104	71	
Hikari Tsushin Inc.	102	32	41		NIDEC Corp.	5 966	449	158	
Hitachi Ltd.	34 397	434	1 361		Nintendo Co. Ltd.	8 320	618	1 088	
Honda Motor Co. Ltd.	31 866	398	418		Nippon Building Fund Inc.	52	81	65	
Hoshizaki Corp.	798	45	37		Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	6 500	105	71	
Hoya Corp.	2 543	390	411		Nippon Sanso Holdings Corp.	1 300	33	67	
Hulic Co. Ltd.	3 600	51	49		Nippon Steel Corp.	7 100	159	183	
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	5 824	38	48		Nippon Yusen KK	3 385	59	166	
IHI Corp.	1 100	147	162		Nissan Motor Co. Ltd.	17 400	115	57	
Inpex Corp.	6 300	55	120		Nissin Foods Holdings Co. Ltd.	1 501	51	42	
Isuzu Motors Ltd.	3 900	55	67		Nitori Holdings Co. Ltd.	605	134	79	
ITOCHU Corp.	8 874	358	633		Nitto Denko Corp.	5 500	119	145	
Japan Airlines Co. Ltd.	1 148	32	32		Nomura Holdings Inc.	23 429	178	210	
Japan Exchange Group Inc.	7 776	121	107		Nomura Research Institute Ltd.	2 900	110	158	
Japan Post Bank Co. Ltd.	13 400	168	197		NTT Data Group Corp.	4 900	101	185	
Japan Post Holdings Co. Ltd.	13 500	145	170		NTT Inc.	226 500	307	330	
Japan Post Insurance Co. Ltd.	1 500	39	46		Obayashi Corp.	5 100	60	105	
Japan Tobacco Inc.	9 000	220	361		Obic Co. Ltd.	2 480	115	131	
JFE Holdings Inc.	4 500	74	71		Olympus Corp.	8 700	228	141	
Kajima Corp.	3 100	55	110		Omron Corp.	1 326	137	49	
Kansai Electric Power Co. Inc.	7 396	111	119		Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	2 913	97	43	
Kao Corp.	3 400	280	207		Oracle Corp. Japan	263	32	43	
Kawasaki Kisen Kaisha Ltd.	2 300	23	44		Oriental Land Co. Ltd.	7 993	309	251	
KDDI Corp.	22 870	466	535		ORIX Corp.	8 636	192	265	
Keyence Corp.	1 379	822	751		Osaka Gas Co. Ltd.	2 799	70	98	
Kikkoman Corp.	5 315	82	67		Otsuka Corp.	1 800	53	50	
Kirin Holdings Co. Ltd.	5 554	135	106		Otsuka Holdings Co. Ltd.	3 271	176	221	
Kobe Bussan Co. Ltd.	900	33	38		Pan Pacific International Holdings Corp.	2 695	78	126	
Komatsu Ltd.	6 718	248	302						
Konami Group Corp.	699	54	150						



	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net		Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net					
Japon (suite)														
Panasonic Holdings Corp.	17 500	270	255		West Japan Railway Co.	3 500	115	109						
Rakuten Group Inc.	11 700	127	88		Yakult Honsha Co. Ltd.	1 998	65	51						
Recruit Holdings Co. Ltd.	10 457	625	837		Yamaha Motor Co. Ltd.	7 158	75	73						
Renesas Electronics Corp.	12 555	210	212		Yokogawa Electric Corp.	1 700	43	62						
Resona Holdings Inc.	15 300	80	192		Zensho Holdings Co. Ltd.	781	52	64						
Ricoh Co. Ltd.	4 100	53	53		ZOZO Inc.	2 413	32	36						
Sanrio Co. Ltd.	1 300	79	86				33 045	41 740	21,3					
SBI Holdings Inc.	1 853	64	88		Pays-Bas									
SCREEN Holdings Co. Ltd.	623	106	69		ABN AMRO Bank N.V.	3 569	55	133						
SCSK Corp.	1 200	30	49		Adyen N.V.	191	534	478						
Seicom Co. Ltd.	3 086	165	151		Aegon Ltd.	9 266	55	91						
Sekisui Chemical Co. Ltd.	2 541	61	63		AerCap Holdings N.V.	1 385	111	221						
Sekisui House Ltd.	4 398	117	132		Akzo Nobel N.V.	1 227	174	117						
Seven & i Holdings Co. Ltd.	16 700	290	366		ASM International N.V.	353	134	308						
SG Holdings Co. Ltd.	2 500	74	38		ASML Holding N.V.	2 957	2 346	3 227						
Shimadzu Corp.	1 823	79	61		ASR Nederland N.V.	1 118	68	101						
Shimano Inc.	548	157	108		BE Semiconductor Industries N.V.	632	98	129						
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd.	13 637	583	613		Coca-Cola Europacific Partners Plc.	1 614	110	204						
Shionogi & Co. Ltd.	5 509	127	135		CVC Capital Partners Plc.	1 656	54	46						
Shiseido Co. Ltd.	3 137	263	76		DSM-Firmenich AG	1 386	306	201						
SMC Corp.	441	328	215		EXOR N.V.	618	65	85						
SoftBank Corp.	213 690	361	451		Heineken Holding N.V.	1 010	116	103						
SoftBank Group Corp.	7 052	740	698		Heineken N.V.	2 163	289	257						
Sompo Holdings Inc.	6 671	118	274		IMCD N.V.	460	127	84						
Sony Group Corp.	46 155	1 225	1 634		ING Groep N.V.	23 678	362	707						
Subaru Corp.	4 200	104	99		InPost S.A.	1 648	40	37						
Sumitomo Corp.	8 185	152	288		JDE Peet's N.V.	1 331	44	52						
Sumitomo Electric Industries Ltd.	5 209	100	152		Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	6 839	240	389						
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	1 877	103	63		Koninklijke KPN N.V.	28 855	128	192						
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	27 654	430	948		Koninklijke Philips N.V.	5 956	395	195						
Sumitomo Mitsui Trust Group Inc.	4 786	107	173		NN Group N.V.	1 983	122	180						
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	2 380	102	125		Prosus N.V.	9 791	548	748						
Suntory Beverage & Food Ltd.	888	42	39		Randstad N.V.	845	75	53						
Suzuki Motor Corp.	11 668	158	192		Universal Music Group N.V.	8 339	320	368						
Sysmex Corp.	3 911	178	93		Wolters Kluwer N.V.	1 776	199	404						
T&D Holdings Inc.	3 785	61	113				7 115	9 110	4,7					
Taisei Corp.	1 093	52	87		Nouvelle-Zélande									
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	11 800	538	496		Contact Energy Ltd.	6 216	47	46						
TDK Corp.	14 400	167	229		Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	4 566	133	137						
Terumo Corp.	9 990	231	250		Infratil Ltd.	7 164	76	63						
TIS Inc.	1 400	43	64		Meridian Energy Ltd.	10 151	47	50						
Toho Co. Ltd.	700	36	56				303	296	0,1					
Tokio Marine Holdings Inc.	13 599	303	785		Norvège									
Tokyo Electron Ltd.	3 329	591	868		Aker BP ASA	2 462	108	86						
Tokyo Gas Co. Ltd.	2 400	67	109		DNB Bank ASA	6 717	181	253						
Tokyo Metro Co. Ltd.	2 300	39	36		Equinor ASA	6 239	160	215						
Tokyu Corp.	4 119	67	67		Gjensidige Forsikring ASA	1 558	44	54						
TOPPAN Holdings Inc.	1 600	35	59		Kongsberg Gruppen ASA	3 195	32	169						
Toray Industries Inc.	10 803	88	101		Mowi ASA	3 250	98	85						
Toyota Industries Corp.	1 238	137	190		Norsk Hydro ASA	10 955	89	85						
Toyota Motor Corp.	71 389	1 392	1 674		Orkla ASA	4 822	60	72						
Toyota Tsusho Corp.	4 919	90	152		Salmar ASA	514	43	30						
Trend Micro Inc.	884	56	83		Telenor ASA	4 797	105	102						
Unicharm Corp.	8 700	150	86		Yara International ASA	1 290	84	65						
							1 004	1 216	0,6					

Le 30 juin 2025

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net		Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Portugal									
EDP Renovaveis S.A.	2 419	70	37		Atlas Copco AB, cat. A	20 068	389	442	
EDP S.A.	24 445	175	145		Atlas Copco AB, cat. B	11 692	196	227	
Galp Energia SGPS S.A.	3 250	48	81		Beijer Ref AB	2 998	60	64	
Jeronimo Martins SGPS S.A.	2 206	48	76		Boliden AB	2 154	100	92	
	341	339	0,2		Epiroc AB, cat. A	5 134	145	152	
Singapour									
CapitaLand Ascendas Real Estate Investment Trust	29 100	81	84		Epiroc AB, cat. B	3 038	78	79	
CapitaLand Integrated Commercial Trust	41 851	85	97		EQT AB	2 900	108	132	
CapitaLand Investment Ltd/Singapour	18 200	52	52		Essity AB, cat. B	4 531	181	171	
DBS Group Holdings Ltd.	16 105	417	774		Evolution AB	1 160	222	125	
Genting Singapore Ltd.	47 100	38	36		Fastighets AB Balder, cat. B	5 593	64	57	
Grab Holdings Ltd.	17 957	97	123		H & M Hennes & Mauritz AB, cat. B	4 413	131	85	
Keppel Ltd.	11 300	56	90		Hexagon AB, cat. B	15 478	261	212	
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	25 689	285	449		Holmen AB, cat. B	594	37	32	
Sea Ltd., CAAE	2 899	713	631		Industrivarden AB, cat. A	928	43	46	
Sembcorp Industries Ltd.	6 943	37	51		Industrivarden AB, cat. C	1 206	54	59	
Singapore Airlines Ltd.	11 506	64	86		Indutrade AB	2 129	62	79	
Singapore Exchange Ltd.	6 000	56	96		Investment AB Latour, cat. B	1 153	39	41	
Singapore Technologies Engineering Ltd.	12 107	51	101		Investor AB, cat. B	12 965	335	523	
Singapore Telecommunications Ltd.	55 600	129	228		L E Lundbergforetagen AB, cat. B	592	42	40	
United Overseas Bank Ltd.	9 600	235	370		Lifco AB, cat. B	1 636	55	90	
Wilmar International Ltd.	15 000	75	46		Nibe Industrier AB, cat. B	11 806	128	69	
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	20 100	55	48		Saab AB, cat. B	2 345	45	179	
	2 526	3 362	1,7		Sagax AB, cat. B	1 712	81	53	
Espagne									
Acciona S.A.	192	46	47		Sandvik AB	7 986	270	250	
ACS Actividades de Construcción y Servicios S.A.	1 389	41	131		Securitas AB, cat. B	3 831	56	78	
Aena SME S.A.	5 556	116	202		Skandinaviska Enskilda Banken AB, cat. A	11 949	195	284	
Amadeus IT Group S.A.	3 394	300	390		Skanska AB, cat. B	2 651	88	84	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	43 505	285	912		SKF AB, actions de cat. S	2 657	92	83	
Banco de Sabadell S.A.	40 143	115	174		Spotify Technology S.A.	1 154	777	1 206	
Banco Santander S.A.	113 638	485	1 281		Svenska Cellulosa AB S.C.A., cat. B	4 726	109	84	
Bankinter S.A.	5 079	90	90		Svenska Handelsbanken AB, cat. A	10 843	150	198	
CaixaBank S.A.	29 726	123	351		Swedbank AB, cat. A	6 329	146	228	
Cellnex Telecom S.A.	3 736	235	198		Swedish Orphan Biovitrum AB	1 525	42	63	
Endesa S.A.	2 470	82	107		Tele2 AB, cat. B	4 258	70	85	
Ferrovial SE	3 886	272	282		Teléfono Móvil S.A. (LM Ericsson, cat. B)	20 850	344	243	
Grifols S.A.	2 263	36	38		Telia Co. AB	16 582	85	81	
Iberdrola S.A.	43 674	613	1 144		Trelleborg AB, cat. B	1 470	78	75	
Industria de Diseño Textil S.A.	8 185	343	581		Volvo AB, cat. B	11 860	376	454	
International Consolidated Airlines Group S.A.	9 420	57	60			6 179	7 080	3,6	
Repsol S.A.	8 988	144	179		Suisse				
Telefonica S.A.	27 933	146	200		ABB Ltd.	11 913	483	972	
	3 529	6 367	3,3		Alcon AG	3 730	334	450	
Suède									
AddTech AB, cat. B	1 818	77	84		Avolta AG	685	41	51	
Alfa Laval AB	2 254	93	129		Baloise Holding AG	321	69	103	
Assa Abloy AB, cat. B	7 552	275	322		Banque Cantonale Vaudoise	235	32	37	
					Barry Callebaut AG	28	81	42	
					BKW AG	165	31	49	
					Cie Financière Richemont S.A.	4 024	526	1 037	
					EMS-Chemie Holding AG	55	63	57	
					Galderma Group AG	831	116	164	
					Geberit AG	250	202	268	
					Givaudan S.A.	70	355	462	
					Helvetia Holding AG	289	55	92	



Le 30 juin 2025

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net		Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Suisse (suite)									
Holcim AG	3 879	261	392		GSK Plc.	30 834	891	801	
Julius Baer Group Ltd.	1 605	124	148		Haleon Plc.	67 807	373	475	
Kuehne + Nagel International AG, cat. R	376	140	111		Halma Plc.	2 773	119	166	
Logitech International S.A., cat. R	1 103	148	136		Hikma Pharmaceuticals Plc.	1 296	32	48	
Lonza Group AG	536	400	522		HSBC Holdings Plc.	132 766	979	2 187	
Nestlé S.A.	19 667	2 825	2 663		Imperial Brands Plc.	5 838	152	314	
Novartis AG	14 262	1 570	2 357		Informa Plc.	9 728	94	147	
Partners Group Holding AG	171	289	305		InterContinental Hotels Group Plc.	1 109	96	173	
Sandoz Group AG	3 125	113	233		Intertek Group Plc.	1 257	126	111	
SGS S.A.	1 189	166	164		J Sainsbury Plc.	13 666	58	74	
SIG Group AG	2 382	70	60		JD Sports Fashion Plc.	19 637	54	33	
Sika AG	1 148	420	425		Kingfisher Plc.	14 124	82	77	
Sonova Holding AG	372	132	151		Land Securities Group Plc.	5 513	67	65	
Straumann Holding AG, cat. R	869	142	155		Legal & General Group Plc.	43 753	210	208	
Swatch Group AG	225	82	50		Lloyds Banking Group Plc.	455 767	339	653	
Swiss Life Holding AG	216	141	298		London Stock Exchange Group Plc.	3 601	475	717	
Amrize Ltd.	3 976	307	270		M&G Plc.	17 789	64	86	
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG	8	248	388		Marks & Spencer Group Plc.	15 981	107	106	
Roche Holding AG	5 514	2 304	2 458		Melrose Industries Plc.	10 015	88	99	
Schindler Holding AG	480	171	242		Mondi Plc.	3 439	125	77	
Swiss Prime Site AG	602	69	123		National Grid Plc.	36 819	569	736	
Swiss Re AG	2 259	275	532		NatWest Group Plc.	58 368	255	558	
Swisscom AG	191	129	185		Next Plc.	875	119	204	
Temenos AG	439	71	43		Pearson Plc	4 247	57	85	
UBS Group AG	24 624	477	1 138		Phoenix Group Holdings Plc.	5 470	66	67	
VAT Group AG	210	119	121		Prudential Plc.	19 775	517	337	
Zurich Insurance Group AG	1 095	581	1 043		Reckitt Benckiser Group Plc.	5 128	572	476	
	14 162	18 497	9,5		RELX Plc.	13 868	452	1 024	
Royaume-Uni									
3i Group Plc	7 303	154	563		Rentokil Initial Plc.	19 666	171	129	
Admiral Group Plc	2 028	75	124		Rio Tinto Plc.	8 479	834	672	
Anglo American Plc	8 510	492	342		Rolls-Royce Holdings Plc.	63 674	117	1 149	
Antofagasta Plc	2 776	83	94		Sage Group Plc.	7 392	80	173	
Ashtead Group Plc	3 273	258	286		Schroders Plc.	4 220	40	29	
Associated British Foods Plc	2 305	94	89		Segro Plc.	10 012	169	128	
AstraZeneca Plc	11 653	1 552	2 208		Severn Trent Plc.	2 105	87	108	
Auto Trader Group Plc	6 920	68	107		Shell Plc.	44 963	1 100	2 136	
Aviva Plc	19 941	183	231		Smith & Nephew Plc.	6 471	156	135	
BAE Systems Plc.	22 691	197	802		Smiths Group Plc.	2 428	66	102	
Barclays Plc.	106 859	338	672		Spirax Group Plc.	573	121	64	
Barratt Redrow Plc.	10 738	129	92		SSE Plc	8 286	212	284	
BP Plc.	120 059	631	815		Standard Chartered Plc.	15 122	131	341	
British American Tobacco Plc.	14 862	715	962		Tesco Plc.	49 776	198	374	
BT Group Plc.	44 475	118	161		Unilever Plc	18 790	1 327	1 561	
Bunzl Plc.	2 576	107	112		United Utilities Group Plc.	5 312	87	114	
Centrica Plc.	39 555	79	120		Vodafone Group Plc.	151 172	351	220	
Coca-Cola HBC AG	1 693	67	120		Whitbread Plc.	1 374	80	73	
Compass Group Plc.	12 748	338	588		Wise Plc.	4 678	47	91	
Croda International Plc.	1 033	119	56		WPP Plc.	8 404	137	81	
DCC Plc.	667	76	59			20 284	28 217	14,4	
Diageo Plc.	16 706	907	574		TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES	146 369	192 688	98,7	
Entain Plc.	4 731	124	80		AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS				
Experian Plc.	6 878	313	483		DE PARTS RACHETABLES				
Glencore Plc.	77 145	418	409		ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
						2 627		1,3	
						195 315		100,0	



FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES RBC

auparavant, Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	192 688 \$	272 377 \$
Trésorerie	2 515	1 623
Montant à recevoir de courtiers	–	474
Souscriptions à recevoir	14	6
Marge à recevoir	–	110
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	251	1 880
TOTAL DE L'ACTIF	195 468	276 470
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	42	254
Rachats à payer	96	153
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	–	60
Créditeurs et charges à payer	15	82
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS		
DE PARTS RACHETABLES	153	549
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	195 315 \$	275 921 \$
Placements, au coût	146 369 \$	230 591 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE AZ	3 117 \$	1 022 \$
SÉRIE F	2 147 \$	667 \$
SÉRIE O	190 051 \$	273 787 \$
SÉRIE PRIVILÈGES	– \$	445 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE AZ	12,18 \$	10,83 \$
SÉRIE F	10,87 \$	9,64 \$
SÉRIE O	13,07 \$	11,55 \$
SÉRIE PRIVILÈGES	– \$	10,57 \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2025	2024
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	5 604 \$	6 456 \$
Intérêts à distribuer	–	26
Revenu tiré des fiducies de placement	23	–
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	25	6
Gain (perte) net réalisé sur les placements	20 153	3 109
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	4 538	17 281
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	30 343	26 878
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	1	–
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(84)	(101)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	(83)	(101)
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	30 260	26 777
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	12	6
Frais d'administration	8	–
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	1
Droits de garde	18	42
Honoraires d'audit	43	38
Frais juridiques	1	11
Frais de tenue des registres	4	48
Communications aux porteurs de parts	–	8
TPS/TVH	8	11
Coûts de transactions	49	18
Retenue d'impôt à la source	2 258	740
TOTAL DES CHARGES	2 402	923
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	27 858 \$	25 854 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS		
SÉRIE AZ	212 \$	63 \$
SÉRIE F	68 \$	– \$
SÉRIE O	27 553 \$	25 748 \$
SÉRIE PRIVILÈGES	25 \$	43 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE AZ	0,93 \$	0,80 \$
SÉRIE F	0,41 \$	– \$
SÉRIE O	1,63 \$	0,85 \$
SÉRIE PRIVILÈGES	1,08 \$	0,85 \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	27 858 \$	25 854 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(20 153)	(3 109)
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	(4 538)	(17 281)
(Augmentation) diminution des débiteurs	1 629	(433)
Augmentation (diminution) des crébiteurs	(127)	8
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	110	339
Amortissement des primes et des escomptes	—	—
Dividendes autres qu'en trésorerie	(360)	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Coût des placements acquis*	(4 143)	(3 812)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	109 145	43 132
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS	109 421	44 698
AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	15 190	6 073
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(123 717)	(52 193)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(2)	—
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE)	(108 529) \$	(46 120) \$
À LA CLÔTURE	2 515 \$	215 \$
Intérêts reçus (payés)†	1 \$	26 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement†‡	11 \$	— \$
Dividendes reçus (payés)†‡	2 793 \$	5 259 \$

* Opérations en nature exclues.

† Classés dans les activités d'exploitation.

‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	Série AZ 2025	2024	Série F 2025	2024	Série O 2025	2024
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 022 \$	671 \$	667 \$	– \$	273 787 \$	309 154 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	212	63	68	–	27 553	25 748
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	1 975	250	5 056	–	10 509	5 776
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(92)	(71)	(3 642)	–	(121 798)	(51 849)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	1 883	179	1 414	–	(111 289)	(46 073)
Distributions tirées du revenu net	–	–	(2)	–	–	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	–	(2)	–	–	–
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	2 095	242	1 480	–	(83 736)	(20 325)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	3 117 \$	913 \$	2 147 \$	– \$	190 051 \$	288 829 \$

	Série privilégiés 2025	2024	Total 2025	2024
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	445 \$	530 \$	275 921 \$	310 355 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	25	43	27 858	25 854
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	–	1	17 540	6 027
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(470)	(140)	(126 002)	(52 060)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	(470)	(139)	(108 462)	(46 033)
Distributions tirées du revenu net	–	–	(2)	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	–	(2)	–
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(445)	(96)	(80 606)	(20 179)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	– \$	434 \$	195 315 \$	290 176 \$



Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir une croissance du capital à long terme en reproduisant la performance de l'indice MSCI EAEAO.

Le 17 avril 2025, les parts de série investisseurs sont devenues des parts de série AZ, les parts de série F, des parts de série F, et les parts de série institutions, des parts de série O.

Depuis le 17 avril 2025, les parts de série AZ sont plafonnées et ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux investisseurs. Les investisseurs qui détiennent actuellement des parts de série AZ du fonds peuvent continuer à souscrire des parts additionnelles de cette série.

Les parts de série F ont été créées le 27 juin 2024.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2025	31 décembre 2024
Japon	21,3	23,0
Royaume-Uni	14,4	3,9
France	11,0	10,6
Allemagne	10,2	9,1
Suisse	9,5	10,0
Australie	6,8	7,1
Pays-Bas	4,7	4,8
Suède	3,6	3,5
Espagne	3,3	2,6
Italie	3,1	2,6
Autres pays	10,7	11,5
Trésorerie/Autres	1,4	1,3
Total	100,0	100,0

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du fonds au risque de change (compte tenu des opérations de couverture, le cas échéant) en date du :

Devise	30 juin 2025	31 décembre 2024
Euro	35,1	32,6
Yen japonais	21,4	23,0
Livre sterling	14,5	14,8
Franc suisse	9,5	9,6
Dollar australien	6,9	7,2
Couronne suédoise	3,0	3,3

Devise	30 juin 2025	31 décembre 2024
Couronne danoise	2,3	2,9
Dollar de Hong Kong	1,9	1,9
Dollar américain	1,7	1,2
Dollar de Singapour	1,3	1,4
Couronne norvégienne	0,6	0,6
Nouveau shekel israélien	0,6	0,4
Autres devises	0,2	0,2
Total	99,0	99,1

En date du 30 juin 2025, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux devises susmentionnées, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 5,0 % (5,0 % au 31 décembre 2024), à condition que tous les autres facteurs aient été constants. En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

Indice MSCI EAFE Total Return Net	30 juin 2025	31 décembre 2024
Index (CAD)	+ ou -	+ ou -
	9,8	9,8

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2025 et du 31 décembre 2024.

30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	3 250	189 438	—	192 688
Fonds sous-jacents	—	—	—	—
Titres à revenu fixe et titres de créance	—	—	—	—
Placements à court terme	—	—	—	—
Instruments dérivés – actifs	—	—	—	—
Instruments dérivés – passifs	—	—	—	—
Total des instruments financiers	3 250	189 438	—	192 688
% du total du portefeuille	1,7	98,3	—	100,0



31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	272 377	–	–	272 377
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	(60)	–	–	(60)
Total des instruments financiers	272 317	–	–	272 317
% du total du portefeuille	100,0	–	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration [†]
Série AZ	0,80 %	0,15 %
Série F	0,30 %	0,15 %
Série O	s.o.*	0,02 %
Série priviléges	0,75 %	0,00 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

† Le 21 avril 2025, les charges d'exploitation à payer par le fonds sont passées de charges variables à des frais d'administration fixes fondés sur la valeur liquidative quotidienne des séries du fonds.

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2024	
Pertes en capital	9 776
Pertes autres qu'en capital	–

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Un résumé des parts achetées et rachetées à la valeur liquidative par part au cours de la période est présenté ci-après.

	30 juin 2025	30 juin 2024
--	--------------	--------------

Série AZ

Nombre de parts à l'ouverture	94	67
Nombre de parts émises	170	23
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(8)	(6)
Nombre de parts à la clôture	256	84

Série F

Nombre de parts à l'ouverture	69	–
Nombre de parts émises	489	–
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(361)	–
Nombre de parts à la clôture	197	–

Série O

Nombre de parts à l'ouverture	23 702	29 256
Nombre de parts émises	892	528
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(10 048)	(4 641)
Nombre de parts à la clôture	14 546	25 143

Série priviléges

Nombre de parts à l'ouverture	42	55
Nombre de parts émises	–	1
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(42)	(14)
Nombre de parts à la clôture	–	42

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2025	30 juin 2024		
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	49	100	18	100
Commissions des courtiers liés*	–	–	–	–
Ententes sur les commissions†	–	–	–	–

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.



**Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars,
sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des
notes annexes)**

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en
date du :

	30 juin 2025	30 juin 2024
Juste valeur des titres prêtés	–	–
Juste valeur de la garantie reçue	–	–

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu
brut tiré des opérations de prêts de titres du FNB et du revenu
tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2025	30 juin 2024	\$	%
Revenu brut	1	100	–	–
RBC SI (payé)	–	(20)	–	–
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
Revenu du fonds	1	80	–	–

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 7 août 2025.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série T5, de série T8, de série PZ, de série PTZ, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucun frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucun frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série PZ et de série PTZ ne comportent aucun frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucun frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucun frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucun frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucun frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucun frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le premier jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts de série FNB contre trésorerie à un prix de rachat par part correspondant au montant le moins élevé entre i) 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat et ii) la valeur liquidative par part à la

date de prise d'effet du rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Portefeuille prudence d'obligations RBC	Série FNB	RCNS
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	Série FNB	RCOR
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	Série FNB	RPLS
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC	Série FNB	RUMG
Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC	Série FNB	RLST
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds d'actions mondiales de sociétés à grande capitalisation RBC	Série FNB	RGLE
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

Les états de la situation financière sont arrêtés au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024, sauf pour les fonds établis au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 30 juin de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et IAS 34 *Information financière intermédiaire* publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie

du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisé au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière et la variation en glissement annuel de ces soldes est comptabilisée comme « Augmentation/diminution des débiteurs » ou « Augmentation/diminution des créditeurs » dans le tableau des flux de trésorerie, selon le cas.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC, le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC et le Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net

sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) liée aux activités de l'actif net attribuable

aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Real brésilien	KZT – Tenge kazakh
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNH/CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PEN – Nouveau sol péruvien
CZK – Couronne tchèque	PHP – Peso philippin
DKK – Couronne danoise	PLN – Zloty polonais
DOP – Peso dominicain	PYG – Guarani paraguayen
EGP – Livre égyptienne	RON – Leu roumain
EUR – Euro	RUB – Rouble russe
GBP – Livre sterling	SEK – Couronne suédoise
HKD – Dollar de Hong Kong	SGD – Dollar de Singapour
HUF – Forint hongrois	THB – Baht thaïlandais
IDR – Rupiah indonésienne	TRY – Nouvelle livre turque
ILS – Nouveau shekel israélien	TWD – Nouveau dollar taïwanais
INR – Roupie indienne	USD – Dollar américain
JPY – Yen japonais	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une

analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent

ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme

de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose un fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. Par ailleurs, lorsqu'un fonds procède à une vente à découvert, il doit emprunter des titres afin de pouvoir effectuer cette vente. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. En outre, les emprunts de titres engendrent des frais d'emprunt. Ces frais pourraient augmenter au cours de la période d'emprunt, alourdisant ainsi les charges liées à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement,

l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le

« revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

Les fonds peuvent être assujettis à des retenues d'impôt prélevées par certains pays sur les revenus de placement et les gains en capital étrangers. Ces revenus ou ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt connexes, ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital, sont comptabilisées à titre de charge dans l'état du résultat global. Le passif au titre des retenues d'impôt sur les gains en capital est inscrit au poste « Créditeurs et charges à payer » dans l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement du montant réel de l'impôt à payer.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit

ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucun frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas,

assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North
RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)	RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay	Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)	Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)	Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)	Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)	Fonds indiciel d'actions internationales RBC
Fonds international de croissance de dividendes RBC	Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)	Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)	Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions européennes RBC	Fonds d'actions japonaises RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC	Fonds d'actions Inde RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)	Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Fiduciaire
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC	RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.
Fonds d'actions de marchés émergents RBC	Placeurs
Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC	RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC	Dépositaire
Fonds d'actions mondiales RBC	À moins d'indication contraire dans les renseignements propres au fonds, RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.
Fonds d'actions mondiales Vision RBC	
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC	
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC	
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)	
Fonds leaders d'actions mondiales RBC	
Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)	
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North	
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North	

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Nouvelles normes IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.